



Demande de certificat d'autorisation pour travaux en milieu riverain

Coût : 125,00 \$

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors des travaux doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plan à l'échelle de 1 :500 indiquant : - La localisation des travaux sur la rive, le littoral ou une plaine inondable; - L'implantation de toutes les constructions telle que le bâtiment principal, secondaire, chemin, ponts, puits; - Localisation de la fosse septique et de l'élément épurateur (champ septique).	☐
2. Une description détaillée : - Des travaux qui seront effectués; - De la justification de l'empiètement sur la rive ou le littoral.	☐
3. Des photos du site	☐
4. Avis techniques et les autorisations requises : - Du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; - Du Ministère des Forêt, de la Faune et des Parcs; - Centre d'expertise hydrique du Québec le cas échéant.	☐

DISPOSITIONS RELATIVES AUX TRAVAUX

Définition La rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.
1. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement et s'établit de la manière suivante : • En milieu agricole à 3 mètres; • Bassin versant du Lac Donaldson à 30 mètres; • Dans tous les autres cas à 15 mètres.
2. Tous les travaux sur la rive et le littoral doivent être exécutés conformément aux fiches techniques du ministère portant sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du Ministère de l'environnement et de la faune du Québec et selon le Règlement de contrôle intérimaire visant à renforcer les dispositions applicables à la protection des rives, des lacs et des cours d'eau, n° 137-09, article 14.5.
3. Toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale de rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent sur le littoral, doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.
4. Les aménagements et ouvrages sur la rive ou le littoral doivent être conçus et réalisés de façon à respecter ou à rétablir l'état et l'aspect naturel des lieux et de façon à ne pas nuire à l'écoulement naturel des eaux ni créer de foyer d'érosion.
5. Ces aménagements et ouvrages doivent être réalisés sans avoir recours à l'extraction, au dragage, au nivellement, au remblayage ou autres travaux du même genre.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR (même que requérant ☐)			
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX			
Localisation			
Rive ☐	Littoral ☐	Plaine inondable 0-20 ans ☐	Plaine inondable 20-100 ans ☐
Nom du cours d'eau :		Largeur de l'accès :	
À l'intérieur d'une bande de :		m/pi d'un cours d'eau Autres :	
Distances entre les travaux et divers éléments			
Du bâtiment principal :		Du puits :	
Du bâtiment secondaire :		De la fosse septique :	
De la voie de circulation :		De l'élément épurateur :	
D'un pont, fossé, exutoire :			
Caractéristiques			
Technique de stabilisation de la rive :			
Nature du sol :		Lot situé dans une zone à risque : ☐	
Requiert des mesures d'immunisation (contamination) ☐		Lot desservi par le réseau d'aqueduc ☐	
Taxes municipales payées ☐		Lot desservi par le réseau d'égout ☐	
Projet résidentiel intégré ☐		Lot desservi par une installation septique ☐	
Droit acquis ☐		Lot adjacent à une rue publique, privée ou servitude passage ☐	
Nature des travaux			
Accès au plan d'eau ☐	Marais filtrants ☐	Aquaculture ☐	
Rénovation/Entretien ☐	Stabilisation ☐	Route ou chemin existant ☐	
Construction ☐	Prise d'eau ☐	Aménagement forestier ☐	
Démolition ☐	Clôture ☐	Traitement des eaux usées ☐	
Coupe d'arbres ☐	Puits ☐	Site d'abreuvement du bétail ☐	
Traverse/pont ☐	Quai ☐	Rampe de mise à l'eau ☐	
Autre :			
Informations importantes du terrain			
Pente de rive : faible ☐ moyenne ☐ forte ☐		Aspect physique :	
Pourcentage d'inclinaison :		Milieu naturel ☐	
Largeur de la rive :		Milieu modifié ☐	
Longueur de la rive :		Autre :	
Hauteur de la rive :			
Méthode de délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE)			
Ouvrage de retenue des eaux ☐	Mur de soutènement ☐		
Méthode botanique ☐	Récurrence 2 ans ☐		
Limite d'inondation ☐	Définie par :		

[illegible]

ÉCHÉANCE ET COÛT			
Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Signature du requérant

Date